

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19364 - 75ÈME ANNÉE

Conférence ce soir à 18 heures à l'Université

« 70 ans du Parti communiste chinois au pouvoir, vu de La Réunion »



Ce soir à 18 heures, à l'amphithéâtre Sudel Fuma du campus de Moufia, Université de La Réunion, Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaire du PCR aux Affaires internationales, et Bruno Guigue, écrivain et chercheur, tiendront une conférence intitulée « 1949, 2019 : 70 ans du Parti communiste chinois au pouvoir, vu de La Réunion ». Voici la présentation de cette conférence.

« Le Parti communiste chinois a été créé à Shanghai en 1921. Le 1er octobre 1949, l'Armée populaire de libération entre à Pékin et le Parti communiste chinois prend le pouvoir, avec, à sa tête, Mao Zedong. Aujourd'hui, le Parti communiste chinois est toujours au pouvoir, avec Xi Jinping.

Sous sa direction en 70 ans, la Chine est devenue leader dans de nombreux secteurs de l'économie mondiale. Un exemple : en 2018, 140 millions de touristes chinois ont voyagé à l'extérieur du pays occasionnant 120 milliards de dollars de dépenses. Mais la victoire la plus retentissante qu'elle s'apprête à proclamer, à la veille du centenaire de sa création en 2021, c'est celle d'avoir sorti un milliard d'habitants de la pauvreté.

Bruno Guigue vous dira ce qu'est une promesse communiste. Auparavant, Ary Yée Chong Tchi Kan aura exposé la singularité des relations entre le Parti communiste réunionnais et le Parti communiste chinois. »

In kozman pou la rout

« Akoz ? Akoz margoz lé amèr, mé lo grin lé dou é la rasine lé plate »

Mésyé, médam, la sosyété : koz èk moin sé koz èk in kouyo n-sé o pyé d'lo mir k'i oi lo mason. Zot i koné bann marmaye i poz bonpé késtyon : pou kosa tèl shoz ? Afèr i fé sa ? Pou kosa l'aprè fé in n'afèr konmsa ? Ziska ousa i sava ? étsétéra-étsétéra-la ké lo ra . Finalman, la plipar d'tan bann paran i répons in pé ninport koué pou dir lo marmaye : « Fèrm in pé out bèk siouplé ! ». Mé la plipar d'tan in répons konmsa i amène lo marmaye pou arpoz in n'ot késtyon é pétète plizyèr. Pou kosa ? Soi lo marmaye i vé savoir vréman, soi li vé oir si son paran i sède avan li, sansa si sé li k'i sède avan. Mi pans bann zamontrèr i yèm pa tro sa, li yèm pa répons konmsa é li profèr ou i diskite avèk bann zanfan. Mé si ni rogard bien, lo répons lo paran la pa si inbésil ké ni kroi . Pou kosa ? Pars si shak gou lé roprézanté, sa i vé dir, tout lé pa iniform dann la natir konm dan la vi. Néna i varyété é la varyété sé la rishèss é li lé pli siper ké l'iniformité - i di pa l'annui lé né avèk l'iniformité ? San foi la varyété ké l'iniformité. Alé ! mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Nouveau coup porté aux producteurs réunionnais

Mangues de La Réunion interdites en Europe : de qui se moque-t-on ?

A quelques semaines de la période la plus importante de l'année, les producteurs de mangue ont appris que les exportations de mangues de La Réunion seront interdites en Europe. La raison invoquée est la suspicion de la mouche des fruits. Les Réunionnais sont pénalisés parce qu'ils conduisent leur culture selon les normes européennes, ce qui n'est pas le cas de leurs concurrents qui eux peuvent toujours exporter vers l'Europe et risquent bien de prendre définitivement les parts de marché conquises de haute lutte par les Réunionnais.

Cela fait plusieurs semaines que l'annonce d'un nouveau règlement sanitaire pour l'importation de fruits et de légumes suscite l'inquiétude. Prévu depuis 2 ans, il n'a vraiment été à l'ordre du jour qu'il y a quelques semaines, déplore la CGPER. Ce nouveau règlement prévoit un double contrôle sanitaire à la sortie de La Réunion et à l'entrée en France des fruits et légumes exportés. Ce règlement entre en vigueur à quelques semaines de la période la plus faste pour les exportations. C'est en effet durant la période des Fêtes de fin d'année que se fait essentiellement la demande des produits réunionnais, c'est donc le moment où jamais de réaliser un chiffre d'affaires important afin d'avoir la trésorerie nécessaire pour continuer l'activité l'année suivante.

Au termes de plusieurs réunions avec les services de l'État, les problèmes n'ont pas été réglés. Rappelons qu'une des demandes des agriculteurs

relayée par la CGPER est que l'État mette les moyens humains nécessaires pour que ce double contrôle ne se traduise pas par une saturation du pôle export, synonyme de pertes pour les producteurs.

De plus, il est apparu que de sérieuses menaces pèsent sur le letchi et la mangue, suspectés d'être des vecteurs de larves de mouche des fruits. Avec le changement climatique en Europe, cet insecte bénéficie désormais de conditions propices à sa dissémination. Les Européens craignent donc que cette mouche des fruits essaime dans de nombreuses exploitations maraîchères.

La mouche des fruits uniquement à La Réunion ?

Pour la mangue, le couperet vient de tomber : les exportations seront interdites, au prétexte de la suspicion de la présence de la mouche des fruits. Une telle décision ne manque pas d'interpeller les producteurs.

En effet, ce ne sont pas toutes les mangues qui sont frappées d'interdit. Celles issues de pays tiers pourront toujours être sur les étals des Fêtes de fin d'année. Or, la mouche des fruits est présente à La Réunion depuis moins de 2 ans, et elle vient d'Asie. Des mangues venues de pays où cet insecte est endémique depuis de nombreuses années seront exportées vers l'Europe. À la différence des Réunionnais, les producteurs de ses pays ne sont pas astreints

aux normes européennes dans la conduite de leur culture. Ils ont donc la possibilité de faire subir un traitement aux fruits qui viennent d'être cueillis. Ils peuvent les plonger dans un bain qui peut tuer toutes les larves présentes. Mais de quoi est composé ce bain ? Quelles sont les répercussions sanitaires de cette étape chimique supplémentaire ? Ceci ne semble pas déranger outre mesure les décideurs européens. Mais sans doute ces pays exportateurs de mangue ont un intérêt plus important pour les Européens que La Réunion.

Urgence d'une alternative

Il est clair que les parts de marché conquises de haute lutte par les producteurs réunionnais risquent d'être perdues. Leurs clients se tourneront vers des fournisseurs autres que La Réunion.

Cet exemple montre une fois de plus le danger de la dépendance à la France dans nos relations commerciales. Ceci rend d'autant plus d'actualité le projet de Pôle export de Pierrefonds. Porté par les collectivités du Sud et les producteurs, en partenariat avec Air Mauritius, ce nouvel outil vise à ouvrir aux producteurs réunionnais la porte de nouveaux marchés, en particulier au Moyen-Orient, là où la qualité des produits réunionnais est reconnue comme le point essentiel avec toute autre considération.

M.M.

L'aide de la Région va-t-elle permettre de maintenir longtemps la compagnie réunionnaise ?

Faillites d'Aigle Azur et de XL Airways : nouvel avertissement pour Air Austral



Quelques jours après Aigle Azur, c'est XL Airways qui suspend ses vols dans l'attente d'un possible repreneur. Un scénario comparable à celui d'Aigle Azur, liquidée, se dessine. Pour ces deux compagnies françaises, la liquidation signifie plus de 500 licenciements à chaque fois. La Réunion ne pourra qu'être impactée.

Quand XL Airways a commencé à desservir La Réunion, elle offrait une alternative à plus bas coût que ses concurrentes. Mais l'arrivée de French Bee a amené XL Airways à réduire la voilure vers notre île. Cette compagnie a un partenariat avec Air Austral. Sa situation met aussi dans de grandes difficultés toutes les

personnes qui ont déjà acheté un billet et qui ne savent plus comment repartir chez elles, ou qui peuvent faire une croix sur des vacances prévues de longue date. Car si Corsair et Air Austral ont décidé de faire un geste commercial pour les passagers bloqués par l'annulation de leur vol retour XL Airways, les victimes de cette situation doivent malgré tout acheter un billet d'avion, même à tarif préférentiel.

Concernant Aigle Azur, elle était en lien avec Air Austral. En effet, pour pallier aux conséquences d'une erreur stratégique, Air Austral a affrété des avions d'Aigle Azur pour remplacer ses Boeing 787 défaillants en raison d'une mauvaise conception. Recher-

cher un nouvel affrètement suppose donc des frais supplémentaires qui vont pénaliser une trésorerie déjà largement entamée, malgré les subventions de la Région et la vente des principaux actifs de la compagnie depuis que Didier Robert a décidé de placer Marie-Joseph Malé à la tête d'Air Austral.

Ces deux faillites à quelques jours d'intervalle sont aussi un avertissement pour toutes les compagnies aériennes qui n'ont pas su tenir compte de la nouvelle donne qu'est le développement du low-cost long-courrier. Sous l'impulsion de Didier Robert et de Marie-Joseph Malé, Air Austral a été privée de ce levier de développement que lui avait préparé le partenariat noué par Gérard Ethève, ancien directeur, entre Air Austral et Airbus.

Malgré tous les soutiens publics dont elle bénéficie de la part de la Région Réunion, Air Austral a affiché un bilan négatif alors que les cours du pétrole ne sont pas encore remontés à plus de 100 dollars le baril.

Après ces deux faillites, la dynamique amène à se demander qui sera la suivante.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

L'antèrman Jacques Chirac, dann Paris : lo bon, lo moins bon, épi lo mové ! A boir épi a manzé.-dézyèm morso

Tout fason moin na poin lorgèye pou fé in bilan, pars lo vré bilan sa i pé z'ète fé solman kan va déklass lo bann dokiman ofisyèl k'i konsèrn bononm-la. Mé, ni pé dir in n'afèr sèryé par raport lo kontinan momon l'imanité, L'Afrik, Jacques Chirac l'avé kant mèm bien di désèrtènn vérité é pa pli loin ké yèr soir moin té apré lir inn-dédéklarasyon li la fé l'ané 2001. Ala sak li la di :

« Nou la singn l'Afrique kat syèk é dmi d'ran. Aprésa nou la vol lo bann matyèr promyé è aprésa la di : bann zafrikin sé in bann bon-a-rien. An l'onèr d'la rolizyon la détrui zot kiltir épi astèr pou fé lé shoz avèk élégans i pran zot sèrvo an donan bann bours. Aprésa lo moun i konstat lo pov péi frik son sityasion la pa briyan ditou, vi k'èl i produi pa asé d'zélite. Apré an avoir gonf zot pla, astèr, i donn léson bann z'afrikin » -in l'artik i sort dann zournal Le monde L'Afrik.

Biensir zot va dir amoin si li la fé in bon dyanostik dsi la maladi, aköz li la pa aplik lo bon solisyon : li la éfas la dète in pé péi l'afrik, mé li la pa touch lo fran Cfa i fé si tèlmann tor dann bann zansien koloni é ziska bann zil komor. Li la mète in taks dsi bann biyé l'aviyon-pou ède bann péi l'afrik vanz kont bann maladi - mé néna solman vin péi la suiv ali é lé zot la anvoye dingé. Konm i di avèk lo kèr li nora pi fèr in bonpé zafèr, mé la rézon kolonyalis la anpèsh ali fé.

Justin